

Rentrée 2019 : dégradations annoncées !

35 ÉLÈVES PAR CLASSES
ET IL MANQUE DES CHAÎSES ...



Dans le 1^{er} degré, 18 postes de professeur-es des écoles seront supprimés, 41 fermetures et gels sont programmés sur 308 écoles alors que la baisse démographique pourrait permettre d'améliorer sensiblement les conditions de travail des élèves et des enseignant-es, en salle d'attente depuis trop longtemps !

Dans le 2nd degré, avec des DHG toujours à la baisse face à des hausses d'élèves, les classes entre 30 et 35 élèves deviennent la norme ! La réforme des lycées et *Parcoursup* conduisent à une pré-orientation restrictive et définitive des élèves dès 15 ans.

Exigeons des moyens pour le service public d'éducation pour :

- Baisser partout les effectifs des classes : 25 élèves maximum (20 en éducation prioritaire).
- Permettre de travailler en petits groupes.
- Accompagner les élèves en difficulté, grâce à des enseignant-es spécialisé-es (RASED) en nombre, des services publics de soin accessible dans tout le département (CMP, CMPP, SESSAD...).
- Inclure les élèves en situation de handicap et allophones, avec des AESH formé-es et titulaires.
- Permettre un réel choix de son orientation, dans un établissement scolaire de proximité.

**Exigeons collectivement d'autres choix !
Non aux économies sur le dos de l'École !**

JEUDI 14 MARS, jour du CDEN*

Rassemblement des délégations d'écoles, collèges, lycées :

17h00 – Préfecture de La Roche sur Yon

Remise des revendications (cf. carte jointe)

*Le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) se réunit le 14 mars à 18h à la Préfecture de la Roche-sur-Yon. Cette instance réunit la DASEN, le Préfet, le conseil départemental, des représentant-es des maires, de la FCPE et les organisations syndicales représentatives des personnels. Le sujet en sera la préparation de rentrée 2019 dans les 1^{er} et 2nd degrés.

**La présence d'un maximum de personnes est indispensable pour peser sur les décisions de la Directrice Académique de notre département !
Un préavis de grève est émis pour couvrir tous les personnels.**